

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES

No. 2, Rue Grant, St. Roch
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS

Le Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant St. Roch, près de la Rue St. Pierre. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, franchises de port au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPÔTS

On trouve le *Fantastique* au Bureau du Journal, chez M. F. VIGNAN, marché de la Haute-Ville, et chez M. ANTON MAYER, Basse-Ville.

AGENTS

Montréal — chez M. J. DAVIS, 100, Rue Notre-Dame, et on reçoit des souscriptions chez Mr. ISAAC BOUTCHER, Rue Ste. Thérèse.
Trois-Rivières — chez Ph. LASSERAY, Etud. en Méd. Les personnes qui désireraient se charger de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Québec, 28 Septembre, 1840.

No. 41.

MÉLANGES.

SOUS CONSTANTINE. — ÉPISEDE DE 1819.

I.

C'est au milieu de cette population soumise, mais hostile; dans l'enceinte de cette cité gris, contre les ramparts de laquelle se brisa l'épée, mais non la gloire d'un maréchal. Un musulman oublie au milieu des Français l'horreur d'une domination sous laquelle il gémit pendant de longues années. Vingt fois élevé aux plus hautes dignités, et vingt fois renversé par le caprice de ses maîtres, il a vu blanchir sa barbe sous les règnes de dix-neuf bays, dont seize ont péri de mort violente. Aujourd'hui, paisible spectateur des événements, il voit à ses nouveaux frères (c'est ainsi qu'il nous appelle) le reste d'une existence qui traversa tant d'orages. Personne ne connaît comme lui l'histoire de ce rocher sur lequel la France a planté son drapeau; personne ne raconte avec autant d'harmonie les épisodes dont il fut témoin. Attaché à la fortune de notre armée, il la suit dans ses expéditions; et lorsque le soir les tentes sont dressées, lorsque mille feux

LE FANTASQUE.

étincèlent dans le camp, de nombreux auditeurs se groupent autour du vieillard dont les récits offrent tant d'intérêt. Souvent la dernière flamme a jeté son dernier éclair, qu'il raconte encore, et personne ne songe à l'interrompre. Quelquefois une bulle ennemie passe en sifflant au-dessus de son auditoire, quelquefois elle frappe la terre à ses côtés, sans que l'attention soit interrompue.

II.

Vous connaissez tous, mes frères, nous dit-il un soir, cette partie de la ville sainte (1) que couronne la Casbah; vous avez tous contemplé la fureur avec laquelle le torrent se précipite entre deux murailles construites par la nature; votre oeil s'est efforcé de mesurer l'élevation de ce rocher qui répète le mugissement de la cascade; sur ce rocher, il y a vingt ans, s'étaient réunis tous les enfans de la ville d'Azal-Bey. La cité silencieuse ne retentissait plus des cris de ses marchands, et le marteau des artisans se reposait. De loin en loin, un Maure, enveloppé dans son burnous, traversait une rue déserte, semblable au fantôme que l'imagination de certaines peuplades fait errer sur les ruines des tribus. La population entière de Constantine était groupée sur les bords de l'abîme qui la défend. Les femmes voilées, assises sur la partie qui regarde la neige (2), étaient séparées des hommes, selon l'usage de notre peuple. Cette foule était immobile, attendant sans impatience l'événement qui se préparait. C'était l'heure où les troupeaux accablés par la chaleur se reposent dans la prairie, mais le soleil avait refusé d'éclairer le spectacle qui réunissait les enfans de Mahomet. Le ciel était gris, et le sifflement d'un vent impétueux se mêlait au bruit sourd du torrent. Les corbeaux, les vautours et les aigles tourbillonnaient au-dessus de l'assemblée, plongeaient avec rage dans le gouffre, et se relevaient en poussant des cris aigus. Tombé la veille dans une nouvelle disgrâce, j'avais pu m'éloigner de la route à laquelle aucun intérêt ne m'attachait. Je n'avais que des esclaves; ma dernière épouse était morte. Depuis, je n'ai plus cherché des plaisirs que l'âge me refusait; je n'ai vécu que pour mes enfans. Je m'étais rendu dans le jardin que jeune encore je fis planter par un chrétien que je rendis à la liberté, jardin arrosé par le Rummel lorsqu'il abandonne la ville. J'attendais, lorsque mes yeux s'arrêtèrent sur un burnous. Au pied de la cascade, un guerrier monté sur un coursier noir à la crinière flottante fixait la partie supérieure du rocher; un bouquet d'orangers le dérobaît à tous les regards autres que le mien. Je m'efforçais de le reconnaître, lorsque le bruit de deux chevaux détourna mon attention; un vieillard abandonnant sa monture à un esclave, pénétra avec précaution dans une oasis. Mais l'immobilité a cessé; chacun s'agite, les yeux se tournent vers la porte de la citadelle. Deux chaouss, armés d'yatagans, ont paru; ils ouvrent la marche, appuyés sur de longs bâtons; trois juges les suivent gravement; derrière eux s'avance, d'un pas assuré, une jeune fille dont les mains sont liées par des cordes de laine. Son voile est arraché, ses cheveux flottent au gré de la tempête, mais ses habits sont des habits de fête. Elle promène un regard avide autour d'elle, pour la première fois elle ose fixer une réunion de musulmans; mais bientôt ses yeux se baissent et des larmes brûlantes s'échappent de ses larges paupières. Oh! alors, si vous eussiez pu déchirer les voiles qui cachent l'émotion de toutes les filles de Constantine, de quelle douleur résignée n'eussiez-vous pas été témoin? Pourquoi cette réunion? pourquoi ces bour-

(1) C'est ainsi que les Arabes désignent Constantine.

(2) Locution Arabe.

reaux? pourquoi ces juges? pourquoi cette jeune fille? pourquoi tant de douleur chez les femmes? pourquoi cette expression de haine et de mépris chez les hommes?

III.

Amonda, jeune guerrier des Ouled-Abdénor, était le fiancé de Djalabia; la même tribu les avait vus naître, la même tente allait les couvrir. Déjà la jeune fille avait tissé le burnous dont il devait se parer aux jours de fête et de combat, déjà les troupeaux étaient comptés, lorsque le kalife Mahomed arrive dans la tribu pour lever l'impôt annuel. Sa barbe était claire, son regard farouche, sa parole menaçante. Il vit Djalabia, elle lui parut digne d'entrer dans son harem. Les prières d'Amonda, les larmes de la jeune fille furent perdues. Comment opposer un refus à la volonté d'un chef qui pouvait jeter la désolation et la mort dans la province? Il conduisit sa nouvelle femme à Constantine, où elle devint sa favorite. Hélas! oui, mes amis, Djalabia devint la favorite; elle qui avait rêvé les plus douces voluptés, elle qui avait rêvé la tendresse du plus brave et du plus beau cavalier, fut chargée de rappeler la vie dans un cadavre, elle fut condamnée à frémir sous les caresses impuissantes d'un vieillard. Douze fois la lune s'était cachée, et douze fois elle avait reparu, depuis que la jeune femme était renfermée dans le palais de marbre du kalife. Un soir étendue sur de riches tapis, elle respirait dans une galerie; son regard humide suivait la marche rapide des nuages, lorsqu'une ombre se projeta sur la muraille. Elle était seule, elle ne trembla pas. Bientôt l'ombre se rapproche, elle prend une forme, et Djalabia se trouve dans les bras de son bien-aimé. Combien grande fut leur joie! Qui pourra comprendre leur bonheur? Qui n'eût joui de leur ivresse? Elle fut courte. Les esclaves qui veillaient avaient suivi le jeune Arabe descendant du toit dans la galerie; ils courent venger l'honneur de leur maître absent. Amonda se prépare à une noble résistance; sa maîtresse se jette à ses genoux et prie. Il s'élançait et disparaît. Mahomed pouvait donner la mort, mais cette vengeance était trop prompte; il préféra celle que lui donnait la loi. Je vous épargnerai le récit des humiliations et des injures auxquelles fut soumise l'infortunée; il vous ferait frémir, vous qui élevez vos femmes jusqu'à vous.

Djalabia fut jugée et condamnée. C'est pour assister au supplice de la coupable épouse que la foule s'est réunie. Les femmes y sont conduites pour trembler; les hommes y assistent pour sourire au châtement de l'adultère. Insensés, qui prétendent effrayer par la mort des esclaves qui chaque jour appellent cette mort! Quelle fille de Constantine n'eût en maudissant son maître, payé de sa tête le bonheur de Djalabia? Telles sont nos croyances; nous ne voulons pas que la femme ait une âme. Le supplice va commencer. Les mains de la coupable sont déliées; on la conduit sur le bord de l'abîme, elle peut en mesurer la profondeur. Une dernière fois son œil noir se promène avec espoir sur les groupes; elle cherche, mais vainement. Soudain mille cris frappent le rocher; elle a disparu.... Tous les regards l'accompagnent dans sa chute, et le silence règne de nouveau pour écouter le crieur qui trop tard raconte le crime de la condamnée. Cette formalité devait précéder le supplice dont Djalabia avait abrégé la durée. Cependant la tempête a redoublé de violence; le sifflement des vents est plus aigu. Les spectateurs de cette scène vont s'éloigner, lorsqu'une détonation sourde se fait entendre. Au pied du rocher fatal, le Rummel forme un vaste bassin dans lequel ses vagues épuisées voient s'éteindre leur fureur; là, le torrent redevient paisible ruisseau. Djalabia devait se briser sur

les rochers qui forment la cascade ; mais le vent qui s'engouffra sous ses nombreux vêtemens ayant changé la direction de sa chute, elle vint tomber dans le buisson dont je viens de parler. Aussitôt un noir coursier s'élança fendant le cours de l'onde, et le guerrier qui attendait un cadavre mutilé reçoit dans ses bras sa maîtresse encore animée. Il va fuir lorsqu'un vieillard s'oppose à son passage. Aminda a levé le pan de son burnous, un éclair brille : Mohamed tombe baigné dans son sang. Après quelques secondes d'incertitude, les habitans de la ville sainte voyaient dans le lointain un coursier courant rapide comme le tourbillon du désert ; il emportait une femme évanouie dans les bras de son amant. Depuis ce jour terrible, les femmes condamnées furent enfermées dans un sac.

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 23 SEPTEMBRE, 1840.

UN MOT SUR CES IGNORANTS CANADIENS, A PROPOS D'UN CANADIEN IGNORÉ.

Le Canada, quoi qu'on en dise au loin, possède en différents genres, des talens ignorés que le feu du génie a seul fait surgir sans que l'aide d'études y ait coopéré, sans que l'émulation de la renommée ou l'espoir des richesses leur ait servi d'aiguillon. Chaque ville, chaque hameau a, particulièrement dans les arts mécaniques, quelque ouvrier qui, sans avoir fait d'apprentissage, égale souvent, surpasse même quelquefois sous le rapport du travail comme sous celui de l'invention, des artisans réguliers qui commencent leur vocation sous l'enseignement de chefs d'ateliers et d'anciens praticiens. Toutes les classes de la société fournissent leur contingent de talens naturels auxquels il ne faudrait qu'un théâtre plus élevé, plus libéral, plus patriotique (car encourager les arts indigènes est du véritable patriotisme) pour les faire prospérer et briller.

Je pourrais en citer une foule d'exemples, entre autres celui d'un cultivateur qui sans autre éducation que les premiers éléments de la lecture s'est assez avancé en astronomie pour trouver par ses simples observations, la latitude correcte de sa maison ou il a établi des quadrans solaires et un méridien pour toutes les saisons ; qui a inventé un appareil fort simple pour mesurer la vitesse des embarcations ; qui a construit des globes et des sphères célestes qu'il manie et dont il interprète la marche à ses voisins avec une facilité, une clarté, enfin un succès que n'atteindraient point des astronomes de profession ; mais pour aujourd'hui je ne parlerai que d'une curiosité que chacun peut aller voir et qui vaut bien, selon moi, maints objets que l'on court admirer, et pour la vue desquels on paie sans regret des sommes plus ou moins fortes parce qu'ils viennent de l'étranger.

J'eus, il y a quelques jours, occasion de faire une promenade au petit village de la Pointe-Évê, d'où, comme l'on sait, on obtient la vue la plus pittoresque de Québec, de son port, de ses fortifications et de ses édifices qui semblent érigés sur les toits les uns des autres. Comme je passais près de l'église dont on a

décoré le promontoire qui donne son nom au village, quelqu'un me conseilla d'y entrer, en me citant le travail intérieur de cet édifice comme un objet d'admiration. Je pris d'abord les éloges qu'on m'en faisait comme le résultat de la petite vanité, assez louable du reste, qu'inspire toujours à un bon villageois le monument unique de sa paroisse. Mais je revins bien vite de ma prévention lorsque j'eus suivi le conseil de mon cicerone improvisé. Ce qui me frappa d'abord agréablement la vue fut l'extrême simplicité de cet édifice ; car on me permettra bien d'émettre ici mon goût, malgré qu'il soit peut-être à l'encontre des idées reçues. Rien ne me semble plus fait pour inspirer une véritable dévotion, rapprocher davantage de la divinité, écarter les idées mondaines du luxe et de la vanité des richesses que la simplicité dans la construction et dans l'ornement de la maison de Dieu. Et je crois que le culte des premiers chrétiens n'y perdit point en sincérité, pour avoir été célébré dans des cavernes, sur les rochers, au milieu des forêts, près des rivières, tous lieux où le spectacle pur de la nature témoigne davantage ce me semble de la présence et de l'œuvre d'un Dieu que les dorures, que les tableaux ; œuvres des hommes. Mais je vois que je me laisse entraîner ici à une digression d'autant plus déplacée que mon journal est loin d'être une feuille théologique ; revenons donc immédiatement à mon sujet primitif.

Comme je le disais donc d'abord, l'intérieur de l'église est fort simple au premier coup-d'œil et plait éminemment par là même. On n'y voit pas une seule dorure, pas un seul tableau. Et cependant il y existe un luxe de travail que des fortunes ne pourraient payer si l'on en exigeait un pareil sous des circonstances semblables. Les sculptures innombrables que ce monument contient sont l'ouvrage d'un ouvrier qui s'est créé lui-même, par les seuls efforts de son goût, pour son art, de sa patience, de sa persévérance, toutes choses qui servent d'auxiliaires accoutumés au génie et qui en forment partie.

Quoique sa modestie, vertu qui accompagne toujours (malheureusement on peut dire) le véritable talent, sans doute pour consoler un peu ceux qui en sont dénués, souffrira peut-être de se voir ainsi traduire au grand jour sans sa permission, je prends néanmoins sur moi de nommer au public l'artiste ignoré ; ce sera pour lui un bien faible hommage mais au moins aurai-je le mérite de le lui avoir rendu le premier. C'est donc à monsieur FRANÇOIS FOURNIER que sont dues non seulement les sculptures de l'église de la Pointe Lévi mais encore la construction de tout l'édifice ; car j'ai oublié de dire qu'il est de plus architecte, menuisier, maçon, charpentier, etc., etc. Mais je reviens au premier sujet qui attirera mon attention sur tout le reste.

Il me serait impossible de détailler au long tout ce qu'il y a de remarquable sous le rapport du travail et du goût. Une seule et rapide visite ne m'en pas permis d'étudier, ni même de voir tout ce qui serait digne de note. Je citerai seulement ce qui me revient à la mémoire. En entrant, à droite, et au-dessus d'un benitier, on aperçoit d'abord un baptême du Christ. Le relief du rocher, la peau qui forme le vêtement de St. Jean-Baptiste, le lointain sont d'un effet et d'un travail admirables. La chaire est couverte d'une multiplicité de fleurs, d'arabesques qu'il serait impossible de décrire ; on remarque cependant une tête de St. Jean l'évangéliste, un Moïse, une corbeille de fleurs d'une délicatesse infinie et une guirlande de petites roses entièrement détachées. Le bap-tême d'œuvre et les chapelles sont décorées d'une manière analogue. Autour du chœur sont quatre superbes trophées qui mériteraient une mention particulière,

chose que mon peu d'espace ne me permet pas de faire. La voûte est parsemée d'une multitude de fleurs dont l'uniformité me fit croire d'abord qu'elles étaient de plâtre, et moulées. J'étais dans la même erreur au sujet de tous les autres objets jusqu'à ce que l'on m'ait dit, à mon étonnement, que tout était en bois blanc, découpé, sculpté au ciseau et à la main.

J'ai cru ne point déplaire à mes lecteurs en appelant ainsi l'attention des amateurs des beaux arts et des admirateurs du talent, même sur des objets que la plupart des citoyens de notre ville ignorent peut-être, et qui, cependant, je puis le leur assurer d'après ma propre expérience, ne leur feraient point regretter la fatigue d'une petite excursion. J'ai cru bien faire en consacrant une petite place à l'un de ces faits qui, entre mille, donnent un si juste démenti à ceux qui croient élever leur propre mérite en ravalant au loin l'intelligence canadienne ; à l'un de ces faits qui, en montrant ce que l'on fait ici, même sans éducation, font pressentir à quelle place dans les arts et dans l'industrie la population de ce pays aura droit d'aspirer lorsqu'un gouvernement sage voudra mettre à sa portée les bienfaits d'une instruction bien entendue. J'ai cru bien faire en citant celui qui a fait le sujet de cet article ; car dans un pays comme celui-ci, où l'on n'a malheureusement pas encore appris à récompenser le talent comme il le mérite, ce sera toujours un commencement de justice que de le payer au moins par un peu de gloire. À défaut d'autre émulation créons au moins celle des applaudissements.

ENCORE LA CANADIENNE.

On en revient toujours
À ses premiers jaloux !

On lit dans la *Canadienne* de Jeudi dernier, qui nous tombe par hasard, entre les mains, le petit coup de massue suivant : —

Le *Fantasque* de Québec doit bientôt s'imprimer deux fois la semaine, une fois à 8 pages, tel que maintenant, et une fois à 4 pages, pour 2 sols. Nous serons remarquer à nos lecteurs, que tel que le *Fantasque* s'imprime aujourd'hui il est cependant d'un format plus petit que la *CANADIENNE*, malgré cela, notre prix n'est que la moitié du sien. Puis nous leur dirons qu'il ne traite les choses les plus sérieuses qu'en farce, ce qui est infiniment pis que de s'exprimer mal, car les Canadiens, doivent aujourd'hui avoir fini de lire avec leurs affaires les plus importantes et doivent songer à devenir sérieux et s'occuper attentivement de leurs droits politiques qu'on veut leur ôter.

Si nous ne savions que c'est par mégarde (pour ne pas dire un mot impoli) qu'elle l'a fait, nous remercierions d'abord notre bonne amie la *Canadienne* pour la notice qu'elle veut bien contribuer à répandre de notre nouvelle intention ; nous lui offririons même de la lui payer au prix ordinaire d'une annonce si nous ne craignons d'irriter sa susceptible générosité. Il me semble cependant qu'avec la circulation immense que doit avoir ce journal, si l'on en croit le propriétaire sur mauvaise parole, il devrait nous épargner et nous laisser au moins la petite portion de lecteurs qui prend encore le *Fantasque*. Mais non, la *Canadienne* est cruelle,

C'est là son moindre défaut.

Elle veut nous abattre, nous terrasser, nous amener avec elle dans la boue. Elle voudrait nous voir réduire notre prix à son propre tarif, à 2 sous ! Voilà une idée superlativement éclairée ! voilà qui nous inspire pour notre ci devant

amie une horreur que le frisson nous empêche de décrire. La *Canadienne* nous dit que son prix est la moitié du notre. L'aveu est passablement naïf; cela signifie je crois que le *Fantasque* vaut le double de sa feuille ou que les canadiens sont fous, chose qu'elle ne veut sûrement pas dire. Notre format dit-elle est plus petit que le sien et cependant plus cher!

Eh bien, ma *pas chère*, cela prouve que l'on peut avoir un baill de petite bière pour trente sous, tandis qu'on n'a pour cette somme qu'une bouteille d'esprit. Je ne veux pas, néanmoins, pour cela te comparer à de la petite bière, car tu n'es pas tout-à-fait aussi *piquante*..... quoique tu sois cependant bien *bouchée*. Quoi qu'en veuille dire la *Canadienne*, la spéculation n'est pas trop mauvaise; aussi je lui conseillerai, afin d'ôter désormais tout sujet de jalousie entre nous, de se vendre quatre sous comme nous, et puisqu'elle est, dit-elle, encore plus grande que nous, il n'y a pas de doute qu'il ne se placera un beaucoup plus grand nombre de *Canadiennes* que de *Fantasques*, surtout si l'on veut bien nous acheter tous deux au poids.

La petite furie déclare de plus, que nous ne traitons les choses les plus sérieuses qu'en farce. Merci. Nous voyons avec orgueil que nous réussissons dans notre entreprise. En effet, il est bien assez de la *Canadienne* pour ennuyer et attrister les bons citoyens du pays, sans que le *Fantasque* ne vienne encore s'en mêler. Ils lui pardonneront donc sans doute, de les égayer un tant soit peu et de les faire rire quelquefois, en dépit des jérémiades de la *Canadienne* qui se mêle parfois cependant, sans doute par esprit de concurrence, de les faire rire... .. de pitié. Pour notre part c'est la seule espèce de ricinement que cette feuille ait jamais excitée chez nous. Malgré ce qu'elle veut bien dire, nous continuerons à fâcher d'aimer nos lecteurs à notre manière, persuadés qu'ils ont bien assez de discernement pour distinguer le ridicule de la méchanceté, rire ou se fâcher lorsqu'il le faudra.

Désunt monsieur Polichinelle de bouffonne mémoire, a dit en riant bien des vérités que les déclamateurs moroses n'eussent jamais osé répandre; et après tout, s'instruire en s'amusant est ordinairement ce me semble la façon la plus heureuse et souvent la plus fructueuse. Je laisse à la *Canadienne* toute sa provision de sagesse que je ne lui envie point, et je me contente du petit grain de folie dont le ciel m'a gratifié et dont je m'efforce de me débarrasser au profit de ceux qui ont la patience de me lire et de me payer quatre sous tandis qu'ils ont la barbarie de dédaigner la *Canadienne* qui s'offre pour deux sous, malgré qu'elle soit beaucoup plus large, plus longue et surtout plus épaisse.

TEMPERANCE.

M. BUCKINGHAM a terminé ses discours sur l'Orient vendredi dernier, en la salle des séances de l'ex-chambre d'assemblée; avant son départ, qui aura lieu demain, il a généreusement consenti à donner ce soir une séance *gratis* sur la tempérance. Nous ne doutons pas que la foule ne s'y porte et qui plus est, ne recueille une foule de documents précieux, curieux et instructifs sur les effets déplorables de l'abus des boissons fortes. Quant à nous, nous déclarons franchement que l'abstinence totale ne nous souleille nullement et que nous ne l'excusons que chez ceux qui sans elle ne pourraient s'empêcher de se livrer à des excès. Le vin pris modérément est un breuvage agréable et salubre, ce que prouvent évidemment la santé et la gaîté de caractère des populations des pays vignobles.

Jésus-Christ n'a point condamné l'usage du vin puisqu'aux noces de Cana, lorsque toute cette liqueur y fut consommée, il prit l'eau, qu'on aurait cependant pu boire, et la changea en vin. L'excès seul est condamnable parce qu'il est dangereux et que celui qui s'y livre commet un crime, envers lui-même, envers ses proches, envers la dignité de l'homme.

On ne peut nier que dans les campagnes les sociétés de tempérance n'aient fait beaucoup de bien; mais nous croyons que dans les villes la société en réprochant, en blâmant le jeune homme qui s'adonne à l'ignoble défaut de l'ivrognerie ferait plus pour le rappeler à lui-même que les sociétés de tempérance qui défendent jusqu'à l'usage sage du vin. C'est ce qui a lieu en France, où l'on ne voit d'ivrognes absolument que dans la classe inférieure du peuple, tandis que de ce côté de l'atlantique la passion des liqueurs fortes s'est répandue dans les rangs distingués de la société où elle a moissonné, brisé plus de brillants avenir que ne l'aurait pu faire la guerre la plus désastreuse. Nous avons vu avec plaisir que monsieur Buckingham dans son préface a paru énoncer des idées approchant de celles que nous soumettons plus haut. Nous sommes donc persuadé qu'au moyen d'une douce tolérance et en s'écartant, comme il l'a dit, de tout fanatisme outré, il arrivera plus sûrement à son but qu'il parlera plus à la raison.

QUAND ON NE PEUT ÉTEINDRE LES LUMIÈRES ON RALLUME LES LAMPES.

Nous avons oublié d'envoyer à la postérité les noms illustres de Messieurs JONES, SHAW, MUNN et BAIRD comme ceux des membres de la corporation qui les premiers ont voulu donner un croc-en-jambe à la langue française, en ne l'admettant dans les procès de ce corps que tout juste ce qu'il fallait pour qu'on ne puisse pas dire qu'elle était abolie. Le premier de ces héros de l'éteignoir aurait voulu mettre les procédés de la corporation en langue anglaise et même, s'il l'avait comprise lui-même, en langue hébraïque, afin que nul n'y vit goutte et qu'il pût faire dans les affaires municipales quelque spéculation du genre de celle de l'emprunt du canal Chambly. Le second et le troisième voulaient ainsi témoigner leur reconnaissance à ces bons canadiens qui les ont aidés à faire fortune, et quant au quatrième, nous n'en dirons rien, attendu que c'est un illustre personnage dont nous n'avons jamais entendu parler.

À propos de corporation, nous voyons qu'il a été question d'éclairer la ville par le gaz. Allons, allons, ne désespérons de rien, voici venir les idées lumineuses. Cela nous éblouit d'autant plus qu'elles proviennent d'un corps obscur. C'est Mr. Jones qui le premier en a parlé.

Fantaisies.

On dit ordinairement : Qui paie ses dettes s'enrichit. Le Haut-Canada pensoit s'enrichir davantage en nous faisant payer les siennes.

On a beau tourmenter les autorités elle ne veulent pas ouvrir les portes de la ville; ces coquines d'autorités ne se feraient pas tant prier s'il s'agissait des portes de nos coffres.

NOUS avons besoin à ce bureau d'un HOMME qui se chargerait de la circulation du *Fantastique* à Québec. D'après les arrangements que nous prendrions avec lui, connaissant le débit de notre feuille, nous pourrions lui assurer un bénéfice d'au moins dix à douze chelins par publication. Les personnes qui pourraient nous adresser quelque un d'habitudes régulières, et de conduite recommandable nous obligeraient et procureraient peut-être à une telle personne un moyen d'existence.